

Préambule

- ❖ Les représentants du personnel tiennent à rappeler que leur objectif prioritaire est la reprise de l'entreprise et la sauvegarde de tous les emplois.
- ❖ Nous rappelons qu'à date, nous n'avons toujours aucune information sur l'avancement du processus de reprise et nous sommes totalement exclus des discussions tripartites en cours.
- ❖ Néanmoins, la procédure d'information consultation, imposée par la FMC, a démarré et nous oblige de mener en parallèle la consultation sur la recherche du repreneur et les négociations sur les mesures sociales d'accompagnement dans le cadre du PSE.
- ❖ Le PSE doit être proportionnel aux moyens du Groupe Ford Motor Company et c'est dans cet esprit que les représentants du personnel ont élaboré un certain nombre de revendications sur le projet de PSE en tenant compte notamment des caractéristiques sociales de la population impactée à savoir :
 - la moitié du personnel aura plus de 53 ans au moment des notifications de licenciement
 - avec une ancienneté proche de 30 ans.
- ❖ Nous remettons donc, ci-après, nos revendications. Pour autant, nous ne cautionnons absolument pas le fondement économique avancé par la FMC pour justifier la présente restructuration qui pourrait entraîner la fermeture de la seule usine en France et la destruction de 872 emplois directs et environ 3000 emplois induits.
- ❖ Pour la bonne démarche des négociations, nous vous demandons à ce que vos réponses écrites, en français, à nos revendications soient transmises pour notre prochaine préparatoire et au plus tard le 12 septembre.